



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Kits de conversion des avions A400M en avions bombardiers d'eau

Question écrite n° 8510

Texte de la question

M. Julien Rancoule interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la possibilité de convertir des avions A400M en bombardiers d'eau. Au cours de l'été 2022, la société Airbus Defence a annoncé la réalisation d'essais visant à transformer temporairement des avions militaires de type A400M en avions bombardiers d'eau grâce à un kit amovible. Actuellement, la flotte française aérienne de sécurité civile ne parvient pas à répondre adéquatement aux risques d'incendies de forêt auxquels nous sommes confrontés. Cette innovation française semble donc prometteuse pour pallier cette insuffisance, à condition que les performances soient satisfaisantes et qu'elle n'entrave pas les capacités opérationnelles des forces armées. Il souhaite ainsi savoir si ces essais ont donné des résultats concluants, si cette solution est désormais prête à être commercialisée et si le Gouvernement envisage l'acquisition de ces kits.

Texte de la réponse

La DGSCGC s'intéresse à tous les nouveaux projets permettant d'améliorer sa capacité de bombardement d'eau. À ce titre, elle a étudié les options envisageables sur l'A400M et son kit de bombardement présenté l'été dernier. Elle avait d'ailleurs écrit dès la fin de l'été 2022 pour demander à Airbus la possibilité des tests de largage au sol de ce nouveau dispositif. L'entreprise a confirmé ne pas être en capacité à ce stade d'effectuer ces tests et c'est encore le cas aujourd'hui. De surcroît, l'A400M est un appareil de très grande capacité que la DGSCGC n'envisage pas d'exploiter à court terme, pour des raisons de rentabilité d'utilisation. En revanche, son utilisation à travers un contrat de service avec les armées lorsque le système aura été certifié et aura démontré sa pleine capacité, pourrait être envisagée. La DGSCGC suit tous les projets de création de nouveaux avions bombardier d'eau, et en particulier les projets d'avions amphibies, susceptibles de s'implanter en France et en Europe, et capables d'offrir une alternative au Canadair. Le développement puis la construction de ces nouveaux aéronefs nécessite plusieurs années, c'est pourquoi des échanges techniques réguliers ont lieu avec les porteurs de projet.

Données clés

Auteur : [M. Julien Rancoule](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8510

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2023](#), page 4805

Réponse publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10517